

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

*TCE à Shannon :*

## **Mise au point de la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale**

**Québec, le 7 avril 2011.** – À la suite de la conférence de presse tenue mardi par le député de Mercier, monsieur Amir Khadir et des représentants de la Société pour vaincre la pollution et du Regroupement des citoyens de Shannon, la Direction régionale de santé publique (DRSP) de la Capitale-Nationale rompt le silence qu'elle s'était imposé, en lien avec le procès actuellement en cours, et tient à rectifier les faits sur des allégations de nature à inquiéter la population de la région de la Capitale-Nationale et les citoyens de Shannon relativement au dossier de l'eau contaminée au trichloroéthylène (TCE) à Shannon.

En conférence de presse ce matin, le directeur régional de santé publique de la Capitale-Nationale, le docteur François Desbiens, a tenu à rappeler les faits suivants :

- La DRSP a comme mission de protéger et de surveiller l'état de santé de la population;
- La DRSP a toujours soutenu que le TCE est un produit cancérigène : jamais elle n'a nié ce fait scientifiquement reconnu;
- La DRSP a agi rapidement pour que cesse cette exposition au TCE;
- Les études de la DRSP visent à documenter les impacts graves possibles de la contamination sur des bases scientifiques.

Le docteur Desbiens a soutenu que les études scientifiques effectuées dans le dossier de Shannon par la DRSP visaient à faire la lumière sur les faits d'une manière scientifique, mais qu'aucune étude ne pourra malheureusement changer le passé. La DRSP effectue des analyses de manière impartiale : son objectif n'est pas de prendre position pour une ou l'autre des parties, ni de bâtir une preuve. Les études de la DRSP sont basées sur des méthodes scientifiquement reconnues avec la rigueur et l'éthique qui s'imposent.

Document à l'appui, le docteur Desbiens a formellement nié l'allégation à l'effet que la DRSP avait omis de transmettre de l'information aux citoyens en 1998. En effet, la DRSP avait émis, le 7 décembre 1998, quelques jours après une rencontre avec les représentants de la base militaire, un avis de santé publique concernant la présence de TCE dans les puits de la base militaire. Cet avis, en plus d'avoir été acheminé à Info-Santé et au CLSC de la Jacques-Cartier, avait fait l'objet d'une publication dans le journal de la base militaire.

Quant aux allégations de collusion avec les autorités fédérales, le docteur Desbiens a dressé une liste de dossiers dans lesquels la DRSP est intervenue comme ceux de Rabaska, du Ludoplex (salon de jeux de Loto-Québec) et du jeu en ligne. Les positions prises dans ces dossiers témoignent de l'indépendance de la DRSP face aux acteurs institutionnels, gouvernementaux et industriels. À toutes ces occasions, la DRSP a pu intervenir puisqu'elle détenait des données scientifiquement reconnues.

Finalement, concernant les allégations à l'effet que la DRSP avait refusé d'entendre le signal d'alarme des citoyens, le directeur régional de santé publique de la Capitale-Nationale a rappelé que son organisation exerçait une surveillance active de l'état de santé de la population du secteur de Shannon depuis 2000. Cette surveillance a permis de produire trois rapports (2004, 2007 et 2011) à partir du fichier des tumeurs.

Par ailleurs, à quelques reprises depuis 2004, la DRSP a demandé d'avoir accès aux informations colligées par le Regroupement des citoyens, sans résultat. De plus, en juillet dernier, devant les préoccupations manifestées par les citoyens de Shannon sur une augmentation potentielle des cancers du cerveau, la DRSP a, à nouveau, demandé d'obtenir copie des informations détenues à ce sujet par les représentants légaux du recours collectif. Elle attend toujours une réponse.

« La DRSP n'a jamais rien caché à la population de Shannon et, affirmer le contraire, est porter atteinte à la réputation de la DRSP, remettre en cause son éthique, son impartialité et sa rigueur. Ce sont des allégations graves auxquelles nous devons répondre » a conclu le docteur Desbiens.

Source : Pierre Lafleur  
Directeur régional de l'Infocentre, de la planification et Secrétariat général  
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale  
418 525-1452